



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 124 (2024), p. 193-205

Romain Ferreres

Ouvrir les oreilles comme les ailes d'un papillon ? À propos d'un hiéroglyphe de la pyramide de Téli

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ???? ?? ?????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
??? ????? ?? ?????????? ?????????? ?? ?????????? ?????????? ?????????????????		

Ouvrir les oreilles comme les ailes d'un papillon? À propos d'un hiéroglyphe de la pyramide de Téli

ROMAIN FERRERES*

RÉSUMÉ

Depuis les années 1930, un hiéroglyphe de la formule 407 des Textes des Pyramides dans la tombe du roi Téli et utilisé comme déterminatif passe pour représenter un papillon. Il s'agirait alors du seul signe préservé figurant un tel insecte. Cependant, le contexte de la formule et ses versions postérieures – lesquelles présentent un signe légèrement différent –, nous obligent à reconsidérer la question et à chercher les indices d'une représentation bovine. À partir du hiéroglyphe original et de ceux qui ont été conçus après lui, et grâce à l'étude du verbe qu'il sert à déterminer, il est désormais possible de reconnaître dans ce supposé papillon la tête d'un bubale en vue frontale, ce qui permet de mettre l'accent sur ses oreilles.

Mots-clés : paléographie, Textes des Pyramides, lexicographie, bovidés, bubale, emblème Bat, comportement animalier.

ABSTRACT

Since the 1930s, a hieroglyph that is used as a determinative in Spell 407 of the Pyramid Texts from King Teti's tomb has been identified as a butterfly. If this were correct, it would be the only preserved sign representing such an insect. However, the context of the spell and its later versions, which show a slightly different sign, make this interpretation unlikely and

* Collaborateur scientifique du projet VEGa, LabEx Archimède, UMR 5140 ASM (équipe ENiM). Ce travail a bénéficié du soutien du LabEx Archimède au titre du programme « Investissement d'Avenir » ANR-11-LABX-0052-01.

suggest that one should reconsider the question in favor of a bovine representation. With the help of the original hieroglyph, its later variants and a study of the verb for which it serves as determinative, it is now possible to recognize in the supposed butterfly a hartebeest head seen from the front, in order to highlight its ears.

Keywords: palaeography, Pyramid Texts, lexicography, bovinds, hartebeest, Bat emblem, animal behavior.



Curieusement, le papillon est un insecte assez discret dans la culture de l'Égypte antique, non seulement du fait de sa taille, mais surtout en raison du nombre limité de ses représentations¹. Plus récemment, Vazrick Nazari et Linda Evans ont conduit une vaste recherche sur le sujet et recensé 193 représentations de papillons dans 82 monuments, dont ils ont reproduit une grande partie dans leur publication². Toutefois, en dehors de ces figurations iconographiques et plastiques, il semblerait bien que jusqu'à présent aucune mention textuelle du papillon ne soit parvenue jusqu'à nous, ni même le mot égyptien servant à le désigner. Un seul hiéroglyphe nous est connu qui en a l'apparence, mais son attestation est unique et son interprétation prête à discussion. On a ainsi émis l'hypothèse que le signe figurerait en réalité un bovin³. Le présent article se propose d'étudier en détail cette éventualité.

I. LE SIGNE DANS SON CONTEXTE ET SA FONCTION COMME DÉTERMINATIF

Le signe hiéroglyphique dans lequel de nombreux auteurs après Ludwig Keimer⁴ voient un papillon apparaît dans la formule 407 des Textes des Pyramides, qui fait référence à la purification du roi, son ascension céleste et sa place dans la barque solaire. Plus précisément, le signe est employé comme déterminatif du terme *ꜥꜥꜥ*, lequel n'est lui-même attesté qu'en *Pyr.* § 712a-b, dans les versions des pyramides de Téli, Pépy I^{er}, Ânkhesenpépy II, Mérenrê et Pépy II⁶. Le passage énonce :

¹ Comme en témoignent KEIMER 1934, p. 177-213; GERMOND 2008-2010, p. 35-54. Sur les papillons dans l'art, voir également WYATT 2020, p. 499.

² NAZARI, EVANS 2015, p. 242-267, et tout particulièrement 248-253, fig. 4 et tableau 1.

³ NAZARI, EVANS 2015, p. 246, qui ont très justement retiré ce hiéroglyphe de leur étude; MATHIEU 2019, p. 182, *s.v.* « Bat ».

⁴ Hypothèse reprise également par VERHOEVEN 1984, col. 663, et LOPEZ-MONCER, AUFRÈRE 1999, p. 265-272.

⁵ *Wb* III, 422, 7; HANNIG 2003, p. 1067 {26075}; TLA *Lemma* n° 127290; VÉGA ID 13670.

⁶ Une dernière version de cette formule était présente dans la pyramide d'Aba (Aba/F/Se V 58 (?)-68) aujourd'hui presque intégralement détruite; MATHIEU 2018, p. 222, n. 34, voir JÉQUIER 1935, pl. XII, x + col. 613-614.

ovale dont on ne peut dire s'il s'agit du signe du bassin $\text{ś} \sqcap$ (Gardiner N37) ou du pain long $\text{sn} \sqcap$ (Gardiner X4)¹⁴.

L'hypothèse du rapprochement de $\text{s}\text{ś}/\text{sn}\text{ś}$ avec $\text{s}\text{ś}$ est cependant rejetée par Sydney Aufrère, qui donne au terme $\text{s}\text{ś}$ le sens de « frémir » : pour lui en effet, le choix d'un déterminatif animalier pour ce vocable est dicté par une volonté naturaliste. Dans l'hypothèse où le hiéroglyphe de la pyramide de Téli représenterait un papillon, l'image voulue serait celle des ailes qui « frémissent » lorsque l'insecte est posé sur une fleur, comportement qui tient du mécanisme de thermorégulation¹⁵. Une interprétation semblable était déjà proposée par L. Keimer, pour qui l'ouverture des oreilles du roi défunt est censée évoquer celle des ailes du papillon ; selon lui, le nom égyptien du papillon devait même être proche du terme $\text{s}\text{ś}$ et aurait littéralement signifié « celui qui ouvre (les ailes)¹⁶ ».

Il est certain que le modèle du papillon véhicule une métaphore séduisante qui associe les ailes du lépidoptère et les oreilles du défunt. Les auteurs ont cependant rencontré une difficulté avec les versions postérieures, dans lesquelles ils ont vu, d'après la copie faite par Kurt Sethe dans la pyramide de Pépy II, tout autre chose : l'emblème Bat. Pour L. Keimer¹⁷, ce changement serait le résultat d'une méprise des scribes de Pépy I^{er} et de ses successeurs, tandis que pour S. Aufrère, le papillon étant, de même que cet emblème, une image hathorique, les deux pouvaient parfaitement être remplacés l'un par l'autre¹⁸. Il convient cependant de rappeler que l'association de l'emblème Bat ou de la déesse éponyme avec la déesse Hathor ne s'opère, selon toute vraisemblance, qu'à partir du Moyen Empire¹⁹.

Si les hypothèses qui voient dans le signe de Téli un papillon ou l'emblème Bat doivent être écartées, il reste en revanche possible d'établir une association d'idée entre le terme $\text{s}\text{ś}$ déterminé par une tête de bovidé et les oreilles du défunt. La tête est vue de face et le choix d'une représentation frontale, inhabituelle – et donc intentionnelle –, a pour but de mettre en avant l'élément crucial de l'anatomie de l'animal²⁰, à savoir ses oreilles, liant ainsi le verbe à son sujet.

Un tel mécanisme évoque à l'esprit une image familière, observable chez des vaches ou des chevaux, et à travers des documentaires animaliers chez les antilopes : l'animal en train de brouter, ayant détecté une possible menace, relève vivement la tête en direction du son qu'il perçoit et dresse ses oreilles vers la source suspecte. Le sens du terme $\text{s}(\text{s}/\text{n})\text{ś}$ serait bien ainsi « ouvrir, écarter, déployer » avec un mouvement de pivot, comme le double-battant d'une porte.

Certes moins poétique que l'ouverture des ailes du papillon, le modèle de la tête de bovidé a l'avantage de rattacher le signe de la pyramide de Téli à ses variantes ultérieures, d'expliquer le recours aux oreilles de bovin pour déterminer le terme $\text{sn}\text{ś}$, mais également l'objet même des deux termes : les oreilles du défunt.

14 Voir la fiche digitalisée du *Wörterbuch DZA* 28.673.950.

15 LOPEZ-MONCER, AUFRÈRE 1999, p. 274 ; BERTHIER 2003, p. 186.

16 KEIMER 1934, p. 206.

17 KEIMER 1934, p. 205.

18 LOPEZ-MONCER, AUFRÈRE 1999, p. 274.

19 FISCHER 1962, p. 11-15 ; FISCHER 1975, col. 631.

20 VOLOKHINE 2000, p. 11-15 et 47.

2. ANALYSE GRAPHIQUE ET IDENTIFICATION DU SIGNE

Si le verbe $\omega\text{ʕ}$ est bel et bien présent dans les cinq versions de la formule 407 que nous avons citée, le signe n'est pas strictement identique dans chacune d'entre elles. La version de la pyramide de Têti, qui est la première et la plus ancienne de toutes, est la seule dans laquelle l'insecte a été identifié. Or l'existence des variantes postérieures, toutes plus ou moins rapprochées de l'emblème Bat (qui apparaît le plus nettement dans la tombe Pépy II), remet en cause cette association. L'hypothèse de la tête de bovidé, quant à elle, entre en conflit avec les deux interprétations proposées par Keimer et par Aufrère. Partant, il convient d'envisager les forces et faiblesses de chaque proposition, afin de déterminer celle qui est la plus pertinente.

2.1 Première hypothèse : le papillon

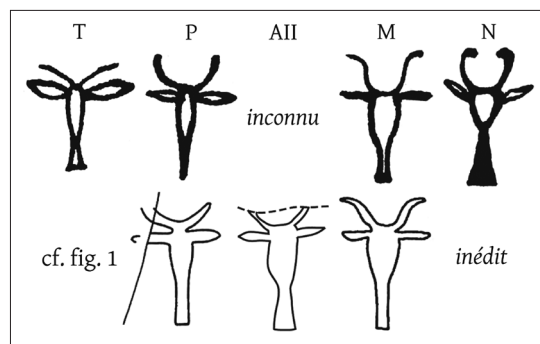
Les analyses de L. Keimer puis, plus tard, de Philippe Germond reposent sur l'édition des Textes des Pyramides de K. Sethe²¹. Toutefois, après vérification de l'original, il apparaît que la reproduction dans cette publication présente de légères mais importantes différences avec le signe gravé dans la pierre :

<p>Original Antennes rectilignes, épaisses à la base et allant en s'effilant en pointe. Ailes légèrement montantes au bord costal très légèrement arqué et au bord anal en forme de S. Segment inférieur terminé en arrondi convexe.</p>	<p>[FIG. 1]</p>	<p><i>Pyr.</i> § 712b (T) Antennes légèrement courbes et d'épaisseur constante. Ailes horizontales, en amande et d'une taille semblable à celle du segment supérieur du corps. Segment inférieur du corps terminé par une ligne droite.</p>	<p>[FIG. 2]</p>
--	-----------------	---	-----------------



© A. Montoro Soto

1.



2.

FIG. 1. Photo du hiéroglyphe de la pyramide de Têti.

FIG. 2. Comparaison des déterminatifs du terme $\omega\text{ʕ}$ dans l'édition de K. Sethe et des facsimilés récents²².

²¹ *Pyr.* § 712b.

²² P = PIERRE-CROISIAU 2001, pl. III ; AII = MATHIEU, BÈNE, SPAHR 2005, p. 137 et planche ; M = PIERRE-CROISIAU 2019, pl. III.

Cela ne suffit cependant pas à exclure la possibilité qu'il puisse bel et bien s'agir d'un papillon. En effet, les hiéroglyphes des pyramides ont pour principal défaut d'être très avares en détails : il n'y a là qu'une silhouette montrant un corps à deux segments pourvus d'une première paire d'appendices longs et relativement fins à une extrémité, et d'une seconde paire à l'arrière, au profil évoquant une lame de couteau. Rien en dehors de cela ne permet de savoir si nous avons affaire à un corps entier ou à une partie, ni s'il s'agit même d'un être vivant plutôt que d'un objet. Pour déterminer la nature du signe, il faut au préalable comparer le hiéroglyphe avec d'autres représentations égyptiennes de lépidoptères.

Dans cette optique, nous utiliserons le remarquable travail de V. Nazari et L. Evans, en excluant les vues latérales²³. Il sera alors possible de comparer les trois constituants du hiéroglyphe de Téli avec l'anatomie du corps, des antennes et des ailes du papillon²⁴.

Sur le plan anatomique, comme tous les insectes, les lépidoptères présentent un corps divisé en trois parties appelées tagmes : la tête où se trouvent les organes sensoriels, yeux, antennes et trompe, le thorax qui porte les membres locomoteurs, pattes et ailes, et l'abdomen. Or, dans les représentations, le corps présente des formes très variées, sans aucun, ou bien au contraire avec deux ou trois tagmes distincts. Dans le cas où seuls deux segments sont figurés, le thorax est fusionné avec la tête aussi bien qu'avec l'abdomen ; parfois, la tête est réduite aux seuls yeux, lesquels sont agrandis.

Les antennes sont presque toujours représentées et montrent également des formes très variées. On notera cependant, entre autres caractéristiques communes, un tracé courbe, parfois terminé en spirale, qui témoigne de l'aspect claviforme des antennes des papillons diurnes. La courbe peut être ouverte vers l'extérieur comme vers l'intérieur, et l'angle formé par les deux organes s'étend indifféremment de 0° à 180°. De même, la longueur des antennes est très variable et la courbure pour les exemples les plus courts est difficile à déterminer.

Élément le plus ostentatoire de cet ordre d'insectes, les ailes sont bien entendu le critère discriminant principal pour l'identification du papillon. Comme la majorité des holométaboles, les lépidoptères présentent deux paires d'ailes destinées au vol, parfaitement distinctes. Encore une fois, les représentations recensées sont très variées, mais il est toutefois possible de remarquer des traits d'ensemble et de classer la forme des ailes en 4 catégories (cf. fig. 3).

La première catégorie est la plus importante de toutes avec 83 exemples sur les 107 illustrés. Les ailes adoptent la forme générale d'un triangle rectangle, aux angles plus ou moins arrondis. Plus précisément, on distingue en premier lieu un bord costal plus ou moins rectiligne, déployé de manière transversale, formant un angle plus ou moins droit par rapport à l'axe du corps. Ensuite, le second côté de l'aile suit le corps sur presque toute sa longueur, jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. Enfin, la bordure extérieure de l'aile, jouant le rôle d'hypoténuse du triangle, est l'élément le plus varié : plus ou moins incurvée, elle présente le plus souvent la forme d'un arc brisé vers l'intérieur, dessinant deux lobes qui marquent l'existence de deux paires d'ailes²⁵.

La deuxième catégorie est représentée par huit exemples. L'aile a un aspect arrondi, soit un rond régulier, soit un ovale allongé dans la même direction que le corps. Cette forme est

²³ NAZARI, EVANS 2015, p. 248-251, fig. 4, et 252-253, tableau I. Les attestations exclues sont les n^{os} 26b, 28, 40b-e, 44b, 46b-c, 57a, 72a et 79b.

²⁴ Comparer avec EVANS 2010, p. 50-52.

²⁵ Le cas des bracelets de la reine Hétephères (n^o 2) et de la tombe de Nakht (TT52 ; n^o 71b) présentent plusieurs lobes, longés par des nervures qui donnent l'impression que ces ailes sont faites de plumes.

rattachée au seul milieu du corps par un pédicelle de largeur variable, mais toujours bien inférieur à la longueur de l'insecte. Le bord est généralement lisse, mais deux exemples (n^{os} 70 et 75) présentent un aspect polylobé.

Les trois exemples de la troisième catégorie proviennent de la tombe d'Akhénaton à Tell el-Amarna (n^{os} 74a-c). Ici les ailes sont en forme d'amande, rattachées au corps par une pointe et présentant une extrémité distale également pointue. Le bord anal présente de plus une courbure plus prononcée que le bord costal.

L'unique exemple de la dernière catégorie se trouve dans la tombe de Nebounéef à Dra Abou el-Naga (TT 157 ; n^o 80). Ici, les ailes évoquent une corolle de fleur : les bords costaux et anaux se trouvent sur le second segment qui rassemble le thorax et l'abdomen, et sont longés entre eux par des nervures qui n'atteignent pas le bord de l'aile. Ces dernières s'achèvent en effet par un double arc de points allongés dans le même sens qu'elles. Cette représentation pourrait d'ailleurs rappeler le mouvement rapide des ailes d'un diptère ou d'un hyménoptère, impression renforcée par la figuration de la paire de pattes postérieures.

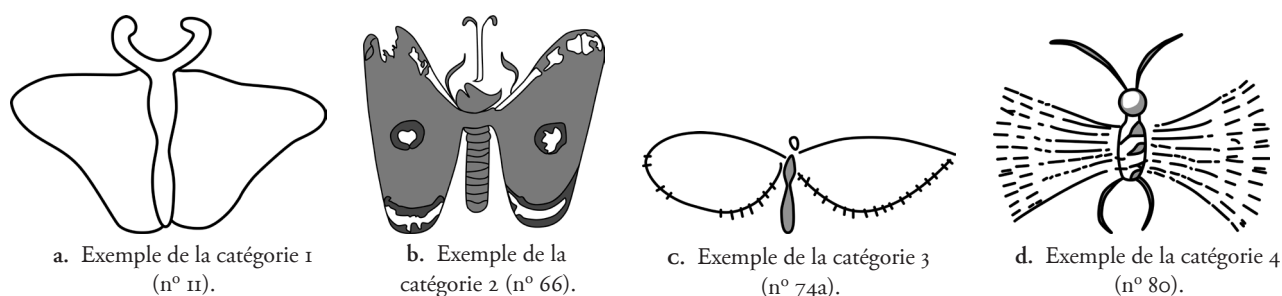


FIG. 3. Exemples des catégories de représentations égyptiennes de papillon.

(Romain Ferreres, d'après Nazari, Evans 2015, p. 248-251, fig. 4, et 252-253, tableau 1. Les numéros entre parenthèses se réfèrent à ceux de cette publication)

Revenons-en au hiéroglyphe de la pyramide de Téli, toujours dans l'hypothèse où celui-ci représenterait un papillon. La figure 1 montre que le corps distingue deux tagmes : un grand céphalothorax et un abdomen court, deux antennes longues, largement écartées bien que non incurvées, et une seule paire d'ailes très allongées, en forme d'amande, avec un pédicelle étroit et une pointe distale. Cette description autorise un rapprochement avec les exemples de la troisième catégorie (fig. 3c), qui datent toutefois de la période amarnienne, soit près d'un millénaire plus tard.

Cependant, un détail de ces ailes pose problème : leur taille, disproportionnellement petite en comparaison du corps, alors que généralement les Égyptiens mettent bien en évidence la grande surface alaire de ces insectes. En effet, les ailes du hiéroglyphe de Téli sont 4,5 fois plus longues que larges, alors que le rapport n'est que de 1,7 pour les exemples de la troisième catégorie. Il est possible qu'elles aient été réduites à une seule cellule du réseau de nervures qui les soutient, mais cela constituerait un cas unique. De plus, une telle minimisation graphique des organes du vol est contraire au sens du verbe *ꜣꜣ* dans cette hypothèse, à savoir associer les oreilles du défunt aux ailes du papillon.

En résumé, s'il n'y a pas assez d'éléments permettant de conclure définitivement que le hiéroglyphe de la pyramide de Téli ne représente pas un papillon, il existe en revanche

suffisamment d'indices probants pour remettre en question cette identification. Les hypothèses alternatives se fondent notamment sur les versions de ce signe qui apparaissent dans les pyramides de Pépy I^{er}, Ânkhésépépy II, Mérenrê et Pépy II, postérieures à celle de Têti (cf. fig. 2). La première l'identifie à l'emblème Bat²⁶ et la seconde à une tête de bovidé²⁷.

2.2 Deuxième hypothèse : l'emblème Bat

Dès les premières études sur le hiéroglyphe du monument de Têti, le fait que les versions postérieures présentent moins de ressemblances avec un papillon a interpellé les chercheurs, qui en ont cherché l'explication et ont tenté d'identifier les signes concernés. Dans cette optique, celui présent dans la pyramide de Pépy II leur a apporté une aide substantielle, en raison de sa ressemblance avec l'emblème Bat. L'hypothèse n'a jamais vraiment fait l'objet d'une recherche poussée, mais ne constitue qu'un développement annexe dans l'étude du signe du papillon.

Un problème se pose cependant, qui tient au fait que contrairement au hiéroglyphe de la tombe de Têti, il n'existe pas de facsimilé récent ou de photo du signe tel qu'il apparaît dans cette version plus tardive. Or, comme cela a été rappelé, la copie de K. Sethe s'est révélée emprunte d'approximations, voire d'erreurs, et il est tout à fait possible que ce soit également le cas en l'espèce²⁸.

En effet, l'emblème Bat est constitué de plusieurs éléments caractéristiques : visage humain vu de face, oreilles bovines, appendices spiralés sur la tête identifiables à des cornes ou à des vrilles végétales, et une partie inférieure semblable à celle du nœud-*tj.t*²⁹. Le signe, clairement identifié grâce à la présence de compléments phonétiques, apparaît également dans la formule 506 des Textes des Pyramides, dont une version existe également dans la pyramide de Pépy II³⁰. En comparant les deux signes dans l'édition de K. Sethe, on constate qu'ils n'ont pas été réalisés de la même manière : contrairement à celui de la formule 506, l'emblème de la formule 407 ne présente pas de ressemblance avec le nœud-*tj.t* dans sa partie inférieure. Il offre même de plus grandes similitudes avec le signe relevé dans la pyramide d'Ânkhésépépy II, montrant une sorte de support de forme trapézoïdale (cf. fig. 2). Dès lors, seule la présence des vrilles telles que visibles dans la copie de K. Sethe autorise l'association avec l'emblème Bat.

Les raisons invoquées pour justifier le passage du signe du papillon à l'emblème Bat ont déjà été évoquées plus haut : méprise due à la similitude des deux hiéroglyphes, ou bien parenté de sens, ici un lien supposé avec la déesse Hathor, susceptible de favoriser une telle permutation. Dans l'hypothèse où un emblème Bat aurait bel et bien été gravé dans la pyramide de Pépy II, l'image des ailes de papillon doit être remplacée par celle des oreilles bovines, les deux ayant la même fonction, quand on envisage l'aspect général des deux signes. Le sens « ouvrir » du terme *ꜥꜣ* est ainsi préservé.

²⁶ MATHIEU 2019, p. 182, s.v. « Bat ».

²⁷ NAZARI, EVANS 2015, p. 246 et 255, tableau 2.

²⁸ Andrea Rodríguez Valls (2022, p. 60, n. 729) précise que seule une étude paléographique permettrait d'exclure définitivement qu'il s'agisse de l'emblème Bat.

²⁹ FISCHER 1962, p. II ; RASHED 2009, p. 407 ; RODRÍGUEZ VALLS 2018, p. 162 ; RODRÍGUEZ VALLS 2022, p. 16-22.

³⁰ *Pyr.* §1096c [TP 506] (P, M, N).

Demeurent les versions des monuments de Pépy I^{er}, Ânkhésépépy II et Mérenrê, qui sont à la fois éloignées de l'identification avec le papillon et l'emblème Bat. La forme des appendices supérieurs, en forme de croissant ou de lyre, évoque des cornes bovines et la partie inférieure du signe n'est qu'un prolongement rectiligne plus ou moins évasé, qui s'interrompt en ligne droite. Ce sont ces variantes qui amènent à considérer que tous ces signes ne représentent ni des papillons ni des emblèmes Bat, mais bien autre chose.

2.3. Troisième hypothèse : la tête de bovidé

La comparaison entre la photo du signe original dans la pyramide de Têti (fig. 1) et les différentes éditions des Textes des Pyramides (fig. 2) a permis de mettre en doute les hypothèses précédemment évoquées. Pour sa part, la dernière proposition, qui consiste à voir dans le signe un bovidé³¹, n'a pas été réellement argumentée, l'hypothèse de l'emblème Bat, elle-même peu développée, ayant évincé toute autre forme de proposition.

L'aspect des hiéroglyphes relevés dans les tombes de Pépy I^{er}, Ânkhésépépy II et Mérenrê montrent pourtant que les appendices supérieurs représentent des cornes. À partir de là, la partie centrale renflée figure une tête, et les éléments latéraux des oreilles allongées. Quant au prolongement inférieur du signe, long, vertical et terminé par une rupture nette, il s'agit d'une représentation du cou qui supporte le crâne et dont la présence n'est pas sans rappeler d'autres signes figurant des têtes animales ou humaines. L'apparence des cornes évoque quant à elle la famille des *Bovidae*, la longueur de l'encolure permet de reconnaître des antilopes plutôt que des bovins.


C'est grâce à cette interprétation que le sens du verbe 𓂏 « ouvrir » (avec un mouvement de pivot) se révèle pleinement. En effet, chez ces animaux, de même que chez de nombreuses familles de mammifères herbivores (comme les cervidés ou les équidés), les pavillons auriculaires présentent la forme d'un long cornet. Rappelons qu'il s'agit des proies de grands prédateurs, souvent des félidés, et qu'en tant que tels ils ont comme principal outil de défense la fuite qui suppose, pour être efficace, une ouïe très fine. En outre, pour plus de performance, ces cornets, qui assurent une acuité acoustique redoutable, sont fixés sur des pivots musculaires indépendants qui accordent un large champ d'audition, mais aussi la possibilité de déterminer avec plus de précision le point d'origine du bruit suspect.

Cependant, là encore, le hiéroglyphe de la pyramide de Têti présente une légère différence par rapport à ses versions postérieures. En effet, il se termine par un arrondi convexe. Dans ces conditions, la partie inférieure du signe ne saurait être une figuration du cou, mais plutôt du mufle de l'animal. Ainsi, là où les variantes les plus récentes – même celle de Pépy II (une fois exclue l'hypothèse de l'emblème Bat) – présentent une tête de bovidé de face avec son cou, ses cornes et ses oreilles, celle du monument de Têti semble au contraire montrer le crâne verticalement en entier, avec cornes et oreilles, mais sans cou.

Grâce, en particulier, à la forme du signe, il devient même possible de proposer une identification plus précise du bovidé qui sert de déterminatif au verbe 𓂏. En effet, la partie médiane de sa tête présente une longueur remarquablement plus importante que ce qui

31 V. Nazari et L. Evans (2015, p. 246) parlent de « *visual conflation with bovine symbolism* ».

est habituellement connu des têtes de bovins, comme la vache, ou d'antilopiné, comme la gazelle. En revanche, la face correspond parfaitement au crâne du bubale roux (*Alcelaphus buselaphus* Pallas, 1766 ; cf. fig. 4)³² : cette grande antilope des savanes est très fréquente dans l'iconographie égyptienne et de multiples hiéroglyphes en ont été dérivés, avec de multiples sens et prononciations³³.

Cette identification souffre malgré tout d'une faiblesse : les cornes du bubale adulte sont courbes, en forme de S. Or le hiéroglyphe de la pyramide de Téli présente deux appendices larges et effilés, mais bien trop rectilignes pour correspondre aux cornes de ce type d'antilope. Pour autant, il est parfaitement possible que nous ayons affaire ici à une tête de jeune bubale, aux cornes naissantes, lesquelles croissent en ligne droite jusqu'à l'âge de 10 mois environ³⁴. L'image du faon de bubale est loin d'être étrangère aux hiéroglyphes et est même très bien attestée grâce au signe *ju*  (Gardiner E9). L'utilisation de sa seule tête n'aurait donc rien d'incongru. La longueur et l'angle exagéré que forment ces cornes demeureraient la seule fantaisie offerte par le signe. Précisons que le rapport entre la taille du crâne et les pavillons auriculaires étant souvent plus faible chez les jeunes que chez les adultes, cela permettrait de mettre encore plus en avant l'appareil auditif, lequel apparaît en effet plus grand chez les premiers que chez les seconds, renforçant ainsi la signification du hiéroglyphe utilisé comme déterminatif du verbe *ꜥꜣ*.

© Bernard Dupond (Licence Creative Commons [photo recadrée] : <https://www.flickr.com/photos/berniedup/3241619386/>)



FIG. 4. Bubale roux femelle et son petit (Ithala Game Park, Afrique du Sud). Noter les oreilles dressées en alerte et les courtes cornes droites du juvénile.

32 Sur la longueur particulière du crâne du bubale roux, voir RHODA, HABER, ANGIELCZYK 2023.

33 VERNUS 2005, p. 113. Sur cet animal, voir également OSBORN, OSBORNOVÁ 1998, p. 171-173.

34 CASTELLÓ 2016, p. 8, 12, fig. 7, et 532.

Un tout dernier élément reste à apporter au dossier de la tête de bubale, lequel permettrait d'expliquer le choix de ce taxon précis, par préférence à toute autre antilope. Si le bubale n'est pas un bovidé ayant une ouïe particulièrement développée, qui pourrait justifier son association avec l'idée « d'ouvrir les oreilles », le nom égyptien de l'animal, $\text{ḫ}w$ ³⁵, n'est pas sans évoquer le terme ḫ , que le hiéroglyphe détermine. Dans le temple d'Hibis de l'oasis de Kharga, sous la première domination perse, des graphies du mot s « ouvrir, séparer », que nous avons plus haut rattaché à ḫ au sein du prototype $\text{s}(\text{ḫ}/\text{n})$, utilisent comme phonogramme le signe de la tête de bubale ḫ (Gardiner F5), de profil cette fois-ci³⁶. Sans aller jusqu'à invoquer une métathèse portant sur l'un des deux termes, nous pouvons au moins souligner la possibilité d'un simple jeu phonétique, une allitération entre ḫ et $\text{ḫ}w$, qui aurait motivé le choix du bubale pour déterminer le mot « ouvrir (les oreilles) ». Il permettrait également de reconnaître un bubale dans les hiéroglyphes des pyramides postérieures à celle de Téli, qui présentent le crâne de l'animal de face, et non un taxon indéfini d'antilope.

CONCLUSION

Le hiéroglyphe déterminant le terme ḫ dans la pyramide de Téli, qui ne connaît aucune autre attestation, ne semble pas représenter un papillon, quelle que soit sa signification véritable. En effet, si la forme du corps et, éventuellement, celle des antennes peuvent correspondre à des figurations de véritables lépidoptères, il est plus difficile d'occulter la taille réduite des ailes, qui devraient en être un élément caractéristique essentiel. La seconde hypothèse la plus affirmée consiste à voir dans le signe un emblème Bat, sur la base de la copie du signe de la pyramide de Pépy II, mais cette copie est peut-être fautive. Grâce aux déterminatifs des diverses formes prises par le terme $\text{s}(\text{ḫ}/\text{n})$ « ouvrir, déployer » (avec un mouvement pivotant), il ressort que le hiéroglyphe du monument de Téli figure une tête de bovidé vue de face. Un tel choix met en évidence le comportement défensif de ces animaux, qui déploient leurs oreilles de grande taille pour déceler l'existence d'un bruit et situer sa provenance. On peut y voir, s'il était besoin, un nouveau témoignage du sens aigu d'observation de la nature qu'avaient les anciens Égyptiens. L'originalité du signe tient également au taxon représenté, le bubale, lequel est probablement le résultat d'une allitération entre le nom de l'animal et le terme qu'il détermine.

³⁵ *Wb* IV, 543, 5-6; TLA Lemma n° 157080; VÉgA ID 16631. Le signe du faon de bubale (Gardiner E9) possède la lecture *ḫw*, mais aucun terme désignant cet animal n'est recensé à ce jour.

³⁶ *Wb* III, 481, 15; IV, 545; DAVIES 1953, pl. 31, 3; 32, 16 et 18.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN 2005
J.P. Allen, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, SBL 23, Atlanta, 2005.
- ALLEN 2015
J.P. Allen, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, SBL 38, Atlanta, 2015 (2^e éd.).
- ALLEN 2020
J.P. Allen, *Ancient Egyptian Phonology*, Cambridge, 2020.
- BERTHIER 2003
S. Berthier, *Iridescence. Les couleurs physiques des insectes*, Paris, 2003.
- CASTELLÓ 2016
J.R. Castelló, *Bovids of the World: Antelopes, Gazelles, Cattle, Goats, Sheep, and Relatives*, Princeton, Oxford, 2016.
- DAVIES 1953
N. de G. Davies, *The Temple of Hibis in El Khargeh Oasis, Part III: The Decoration*, MMAEP 17, New York, 1953.
- EVANS 2010
L. Evans, *Animal Behaviour in Egyptian Art: Representation of the Natural World in Memphite Tomb Scenes*, ACEStud 9, Oxford, 2010.
- FAULKNER 1962
R.O. Faulkner, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, Oxford, 1962.
- FISCHER 1962
H.G. Fischer, « The Cult and Nome of the Goddess Bat », *JARCE* 1, 1962, p. 7-24.
- FISCHER 1975
H.G. Fischer, *LÄ* I, 1975, col. 630-632, s.v. « Bat ».
- GERMOND 2008-2010
P. Germond, « Le papillon, un marqueur symbolique de la renaissance du défunt ? », *BSEG* 28, 2008-2010, p. 35-54.
- HANNIG 2003
R. Hannig, *Ägyptisches Wörterbuch I: Altes Reich und Erste Zwischenzeit*, KAW 98, Mayence-sur-le-Main, 2003.
- JÉQUIER 1935
G. Jéquier, *La pyramide d'Aba*, FouillSaqq, Le Caire, 1935.
- KEIMER 1934
L. Keimer, « Pendeloques en forme d'insectes faisant partie de colliers égyptiens (suite) », *ASAE* 34, 1934, p. 177-213.
- LOPEZ-MONCER, AUFRÈRE 1999
L. Loper-Moncer, S.H. Aufrère, « Les papillons (« Monarques ») du tombeau de Khnoumhotep II à Béni-Hassan (Moyen Empire, XII^e dynastie) », dans S.H. Aufrère (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'univers végétal. Croyances phytoreligieuses de l'Égypte ancienne*, OrMonsp 10, Montpellier, 1999, p. 265-277.
- MATHIEU 2018
B. Mathieu, *Les textes de la pyramide de Pépy I^{er}*, MIFAO 142, Le Caire, 2018.
- MATHIEU 2019
B. Mathieu, *L'univers des Textes des Pyramides. Lexique commenté, I: Lettres A-E*, Montpellier, 2019 (inédit).
- MATHIEU, BÈNE, SPAHR 2005
B. Mathieu, É. Bène, A. Spahr, « Recherches sur les textes de la pyramide de la reine Ânkhesenpépy II, 1. Le registre supérieur de la paroi est de la chambre funéraire (AII/F/E sup) », *BIFAO* 105, 2005, p. 129-138.
- VAN DER MOLEN 2000
R. van der Molen, *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts*, ProblÄg 15, Leyde, 2000.
- NAZARI, EVANS 2015
V. Nazari, L. Evans, « Butterflies of Ancient Egypt », *Journal of the Lepidopterists' Society* 69, 2015, p. 242-267.
- OSBORN, OSBORNOVÁ 1998
D.J. Osborn, J. Osbornová, *The Mammals of Ancient Egypt*, Warminster, 1998.
- PIERRE-CROISIAU 2001
I. Pierre-Croisiau, *Les textes de la pyramide de Pépy I^{er}*, MIFAO 118, Le Caire, 2001.

PIERRE-CROISIAU 2019

I. Pierre-Croisiau, *Les textes de la pyramide de Mérenrê*, MIFAO 140, Le Caire 2019.

RASHED 2009

M.G. Rashed, « Goddess Bat and Confusion with Hathor », dans B.S. El Sharkawy (éd.), *The Horizon: Studies in Egyptology in Honour of M.A. Nur El-Din*, Le Caire, 2009, p. 407-420.

RHODA, HABER, ANGIELCZYK 2023

D. Rhoda, A. Haber, K.D. Angielczyk, « Diversification of the Ruminant Skull Along an Evolutionary Line of Least Resistance », *Science Advances* 9, 2023, <https://doi.org/10.1126/sciadv.ade8929>.

RODRÍGUEZ VALLS 2018

A. Rodríguez Valls, « The Tendrils of the Bat Emblem », *TrabEg* 9, 2018, p. 161-170.

RODRÍGUEZ VALLS 2022

A. Rodríguez Valls, *El emblema Bat: Permanencia y cambio de un elemento religioso. Una aproximación diacrónica (Predinástico a finales de Reino Medio)*, thèse de doctorat, université de La Laguna, 2022.

VERHOEVEN 1984

U. Verhoeven, *LÄ V*, 1984, col. 663, s.v. « Schmetterling ».

VERNUS 2005

P. Vernus, *Bestiaire des pharaons*, 2005, p. III-II4, s.v. « Bubale ».

VOLOKHINE 2000

Y. Volokhine, *La frontalité dans l'iconographie de l'Égypte ancienne*, CSEG 6, Genève, 2000.

WYATT 2020

J. Wyatt, « Fishes, Insects, Amphibians and Reptiles in the Art, Hieroglyphs and Religion of Ancient Egypt », dans A. Maravelia, N. Guilhou (éd.), *Environment and Religion in Ancient and Coptic Egypt: Sensing the Cosmos through the Eyes of the Divine*, *ArchaeoEg* 30, Oxford, 2020, p. 491-513.

